

## Compte rendu CAVL

1<sup>er</sup> avril 2015

Le Recteur ouvre la séance en rappelant l'importance que revêtent les différentes instances de la vie lycéenne pour le ministère et renouvelle son souhait de travailler sur ces thématiques au sein de l'académie. Il confirme la mise en place de conseils de la vie collégienne, à l'échéance de la rentrée 2016,

Monsieur le Recteur revient sur les événements dramatiques qui ont frappé le pays en janvier dernier, en particulier les attentats au journal « Charlie Hebdo ».

Il insiste sur la nécessité de réfléchir sur les thèmes de la liberté d'expression et de la laïcité.

Il nous faut redéfinir un concept de laïcité qui doit être adapté aux enjeux et aux défis de notre société actuelle. Les lycéens ont toute leur part dans ce débat sur les valeurs de la République.

Monsieur Duwoye souhaite que la parole de l'Académie soit portée au sein de l'ensemble des instances de la vie lycéenne. Une interaction positive doit se produire entre les différents acteurs éducatifs : Recteur, Directeurs académiques, lycéens, administration, afin de débattre et de faire avancer la réflexion.

Monsieur le Recteur évoque le thème du harcèlement qui est un sujet grave et sérieux. Il souhaite que les lycéens s'emparent de cette question, pour proposer une approche nouvelle qui puisse répondre efficacement à ce fléau social ; les lycéens peuvent, selon lui, exercer une vigilance au sein de leurs établissements..

Il rappelle que les jeunes ont le devoir de réfléchir et de s'exprimer pour faire évoluer notre société.

Les établissements scolaires apparaissent comme étant le premier lieu social, où les nouvelles idées s'élaborent, s'échangent et se confrontent. C'est aussi le lieu de l'apprentissage de la démocratie.

La notion du vivre ensemble doit évoluer. Les jeunes doivent être les fers de lance de cette évolution.

### I Actualité nationale de la vie lycéenne

Eliott Nouaille, élu au CNVL, fait le compte-rendu du premier CNVL de la mandature qui s'est tenu les 19 et 20 janvier 2015. Il relate les différentes sollicitations dont les élus nationaux ont fait l'objet (EMC, semaine contre le racisme...).

Au cours de ce CNVL, une présentation de l'Acte 2 de la vie lycéenne a été effectuée. Il restera en vigueur pour les prochains mois.

Les élus du CNVL ont décliné les nouvelles priorités de la mandature : lutter contre le décrochage scolaire, proposer de nouvelles pistes pédagogiques et une nouvelle charte des droits lycéens, en complément des travaux déjà réalisés.

Cette charte, une priorité pour les élus lycéens, sera diffusée dans tous les lycées.

La séance du CNVL s'est achevée par l'élaboration des questions suivantes :

1 / Est-il possible de diffuser la charte dans tous les lycées ?

2/ Quels sont les moyens pour favoriser la semaine de l'engagement ?

3/ Les revendications concernant la réforme du baccalauréat vont-elles être prise en considération par le Ministère ?

4 / L'EMC sera-t-elle mise en place dans toutes les filières en 2015 ?

La question de la valorisation de l'engagement lycéen est soulevée. Il est rappelé que l'action menée par

l'élue doit être obligatoirement mentionnée sur le bulletin scolaire.

Sur ce point, il est fait état de problème au sein des lycées professionnels.

Le prochain CNVL se réunira au mois de mai sur les thèmes suivants : charte des lycéens, EMC, réforme du collège et des rythmes scolaires.

## **II Grande mobilisation, assises de l'éducation**

Les élus académiques seront associés aux assises départementales de l'éducation, les élus CVL aux réunions locales, en vue de la préparation des Assises qui se tiendront le 16 avril 2015.

Il faudra réfléchir aux modalités d'organisation de ces réunions, afin de voir avec eux la façon dont ils seront associés.

Le 13 février 2015, les élus du CAVL ainsi que les différents acteurs éducatifs de l'Académie se sont réunis, sous l'égide du référent mémoire et citoyenneté, afin de réfléchir aux conséquences des attentats du mois de janvier dernier.

Monsieur le Recteur souhaite faire un bilan sur l'état de la réflexion lycéenne sur la laïcité.

Monsieur Cabbeke indique qu'il n'y a pas eu de retour particulier dans le Val d'Oise, ce qui est confirmé par les PVS des autres départements. Il estime que le thème de la laïcité est difficile à questionner pour les élèves, en revanche des chefs d'établissement ont fait remonter des éléments.

Audélia Szulman signale qu'au lycée Hoche, un cahier est mis à la disposition des lycéens, pour qu'ils puissent s'exprimer librement sur ce thème.

Monsieur le Recteur rappelle que réfléchir sur la problématique de la laïcité et de la liberté d'expression n'est pas facile. Il y a une multitude de positions possibles concernant ces questions.

Par exemple, on peut « ne pas être Charlie » mais être un parfait républicain et lutter contre les attentats. On peut également être pour la liberté d'expression et estimer que certains vont trop loin.

Monsieur le Recteur se montre favorable à la poursuite des échanges sur ces questions au sein des établissements scolaires.

Sylvain Joseph précise que les lycéens s'expriment sur la laïcité, par le biais des journaux et de Web radio et que la semaine de la presse a permis de travailler sur ces questions.

En revanche, Maeva Attrait souligne que le thème de la laïcité est massivement rejeté par les lycéens dans les établissements. Ils estiment que ce n'est pas le lieu pour évoquer cette question, ni pour débattre des récents événements de janvier. Ce n'est pas un sujet lycéen.

Monsieur le Recteur n'approuve pas cette position, il réaffirme la nécessité de débattre autour de cette problématique fondamentale pour notre démocratie.

Au lycée Mansart de Saint Cyr, il est signalé que des incivilités ont eu lieu, compliquant la tenue des débats. Madame Terracol, CPE à Mansart, constate que les enseignants sont démunis face aux questions soulevées par les événements de janvier et qu'ils ne disposaient pas d'outils pertinents pour faire face à ce type de problématiques et mener ces débats en classe, particulièrement dans des moments d'émotion, comme ce fût le cas.

Pour sa part, Madame Panvier, proviseure adjointe au lycée Ionesco d'Issy-les-Moulineaux, est convaincue que les questions de mixité sociale sont devenues importantes. Il existe bien une sensibilisation aux problèmes de discriminations, mais en revanche, pas sur la laïcité.

Il faut favoriser les débats entre tous les acteurs éducatifs au sein des établissements, sur les questions relatives aux valeurs de la République et sur la question de la démocratie dans notre société.

Monsieur le Recteur insiste sur le fait que la réponse à l'ensemble de ces questions ne peut être qu'éducative.

Madame Pinosa, proviseure vie scolaire de l'Essonne remarque la difficulté pour les élus CVL de faire respecter leurs droits (réunions, frais de déplacement...).

## **III Point d'étape sur les projets des élus**

### Formation

Un travail sur des petites vidéos pour évoquer la semaine de l'engagement et le fonctionnement des instances lycéennes a été effectué.

Un projet de création de plaquettes présentant et expliquant les instances MDL, CVL, CAVL, CNVL a été envisagé.

Des élus souhaiteraient la mise en place de protocoles afin d'aider les élus à concevoir et porter des projets au sein de leurs établissements.

L'organisation d'une seconde demi-journée de formation des élus CVL est souhaitée par les élus. Bien que l'organisation soit complexe au vu de la mobilisation des référents, ils ont été relancés lors des réunions départementales.

### Communication

Un compte rendu des travaux du groupe est présenté :

- \* Le compte twitter de la vie lycéenne a été mis en place
- \* La carte des élus académique a été réalisée et publiée.
- \* Les élus avaient souhaité réaliser de courtes vidéos pour dynamiser la page Facebook du CAVL. Des groupes Facebook ont été créés par département.
- \* Projet à venir : rédaction d'une lettre académique trimestrielle de la vie lycéenne, Cette lettre d'information donnera la parole aux lycéens, relayera les projets de certains CVL. Il y aura une annexe par département.

Sébastien Perret, élève du lycée Blaise Pascal d'Orsay, évoque la création d'une plateforme multi-supports. Cet outil permettrait de simplifier la communication autour de la vie lycéenne et de valoriser l'action citoyenne des élèves. Sur cette plateforme, on pourra trouver trois onglets :

- \* Page Facebook
- \* Messagerie et lettre d'information
- \* Rubriques des droits lycéens

Clément Hesling précise qu'il convient d'étudier la faisabilité de ce projet.

### Animation

Un concours de talents académiques est organisé. Actuellement, les lycéens sont à la recherche de jeunes artistes. Une boîte mèl a été créée ainsi qu'un festival en ligne. Tout sera virtuel. Le projet s'intitule « Nos lycéens ont du talent »

## **IV Remise d'attestations aux élus de terminale**

Les attestations pour les élèves de terminale ont été remises par Monsieur le Recteur.

Elles pourront ainsi être utilisées si nécessaire, pour les démarches post-bac. Celles des élus en classes de 2<sup>nd</sup>e et de 1<sup>ère</sup> leur seront remises l'an prochain.

## **V Questions diverses**

La commission chargée de répartir les subventions Fonds de Vie Lycéenne (FVL) s'est réunie le 13 février dernier.

Cette année, 35 établissements supplémentaires ont déposé des projets FVL.

Au total, nous comptons 104 établissements porteurs de projets: le montant moyen des subventions allouées est de 540 euros par établissement.

La réflexion sur les conseils de la vie collégienne progresse : il est envisagé de créer de la documentation afin de préparer leur mise en place à la rentrée 2016.

La prochaine réunion du CAVL se tiendra mardi 2 juin.

Le Recteur de l'Académie



Pierre-Yves DUWOYE